

Tarifs des permis émis en 2012 en vertu de la Loi sur les laboratoires médicaux, la conservation des organes et des tissus et la disposition des cadavres (L.R.Q., c. L-0.2), tels que déterminés par le Règlement d'application de la Loi sur les laboratoires médicaux, la conservation des organes et des tissus et la disposition des cadavres (R.R.Q., 1981, c. P-35, r.1).

Type de Permis	Coût 2011 (1 ^{er} janvier 2011)	Indexation	Coût 2012 (1 ^{er} janvier 2012)
Laboratoire de radiologie	272,00 \$	2,16 %	278,00 \$